

Image not found or type unknown



Demander la naturalisation suite à une régularisation

Par **toc toc**, le **20/10/2013** à **08:55**

Bonjour,

J'ai été régularisée y a klk mois après avoir eu un refus de titre de séjour assorti d'un oqtf. je souhaite savoir si après cette régularisation je peux demander la naturalisation?? Ou bien combien de temps dois je attendre avt de faire ma demande??

Actuellement j'ai une carte vpf ..je travaille en cdi dans mon domaine d 'études. G effectué mes eudes et g eu mon master en france. Je suis en france depuis 9 ans..

Merci pour vos reponses